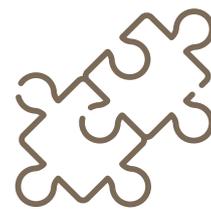


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°21

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2024



P. 10

UNE RENTRÉE PLEINE DE PROMESSES

P. 6

LES CHIFFRES
DU CAMPING
MUNICIPAL

P. 10

LES AGENTS
AU SERVICE
DE NOS ENFANTS

P. 22

LA SAISON
CULTURELLE
2024 / 2025



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

05 RETOUR EN IMAGES

08 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

SOCIAL

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

16 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

CMJ

20 URBANISME

21 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatines,
Chers kastellgatins,

Après trois tours d'élections en l'espace d'un mois seulement, il est difficile pour moi de ne pas revenir, dans cet éditorial de rentrée, sur la situation politique héritée de ces différents scrutins.

Au soir du 9 juin et après la forte poussée du Rassemblement National et la déroute du camp présidentiel aux élections européennes, Emmanuel Macron n'a pris que 20 minutes après l'annonce des résultats (encore officieux) pour user avec surprise de l'arme de la dissolution de l'Assemblée Nationale en arguant que, face à une « *équation parlementaire devenue intenable* », il fallait redonner la parole aux électeurs français.

Deux tours d'élections législatives plus tard, marqués par une forte participation nationale (et encore plus à Châtaudren-Plouagat), force est de reconnaître que cette initiative est bien loin d'être un franc succès. De clarification, il n'y a pas eu et l'équation à l'Assemblée Nationale est encore plus intenable.

Malgré le barrage républicain, le RN devient le 1^{er} parti politique en voix comme en sièges. Et avec près de 100 députés en moins, la majorité présidentielle, déjà relative avant la dissolution, n'est plus qu'une minorité absolue !

Le 16 juillet, le Président de la République accepte la démission du gouvernement Attal sans que les ministres ne désertent pour autant les ministères : le gouvernement reste en place, chargé de gérer les affaires courantes.

Au terme de trois tours de scrutin, l'ancienne présidente de l'Assemblée Nationale a été réélue d'une très courte tête (220 voix contre 207 pour le candidat du Nouveau Front Populaire) avec les 17 voix de ministres démissionnaires mais toujours en service ! Situation plutôt surréaliste sur le plan de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le

législatif : 17 ministres siégeant à l'Assemblée Nationale dont l'un (le premier d'entre eux) préside un groupe parlementaire !

Et ce n'est pas fini : au moment de l'élection du bureau de l'Assemblée Nationale dont le règlement précise qu'il doit « *s'efforcer de reproduire la configuration politique nationale* », aucune place n'y est obtenue par le RN et ses alliés alors qu'ils pèsent pour plus de 10 millions d'électeurs !

Interrogé le 23 juillet, le chef de l'État a annoncé que le gouvernement démissionnaire resterait en place en demandant « *une trêve* » au moins jusqu'à la fin des Jeux Olympiques (le 11 août) et en affirmant qu'il voulait de la « *stabilité* » et « *ne pas créer de désordre* » à la manière d'un pompier pyromane. En répétant que personne n'a gagné les élections législatives, il oublie de rappeler que le camp présidentiel ne les avait pas non plus emportées en 2022 et que le gouvernement de notre pays s'est fait à grands coups de 49.3 (20 au total !).

Pour résumer et, au terme de 3 scrutins perdus par le pouvoir en place, Emmanuel Macron demeure toujours à l'Élysée, Gabriel Attal à Matignon et Yaël Braun-Pivet au perchoir : « *Il faut que tout change pour que rien ne change* » selon la fameuse réplique tirée du film « *Le guépard* » de Visconti.

C'est sans plaisir et avec beaucoup d'amertume que je vous livre ma vision de cet épisode politique ubuesque. S'il n'était pas aussi dramatique, il serait certainement autorisé d'en rire et, de façon sarcastique, je dirais, pour paraphraser le poète Juvenal stigmatisant la conduite de la plèbe sous l'empire romain, « *Panem et circenses* » (du pain et des jeux) : nous avons les jeux (olympiques) mais aussi le cirque institutionnel et toujours aussi peu de pain pour des franges de plus en plus importantes de notre population.

Il n'y a alors qu'un pas (ou qu'un retour à la ligne) pour dénoncer (à nouveau) le désen-



Châtaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban

Date de bouclage : 12 septembre 2024

Maquette : Thibault Le Provost

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Leff Armor communauté

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Freepik, associations, école

Dépôt légal : Septembre 2024

gagement de l'État ayant des incidences à plus ou moins court terme sur la gestion de nos collectivités locales. Pour l'illustrer, je m'appuierai sur 5 exemples récents :

1/ Pour faire face à la pénurie de logements locatifs sur notre territoire (sociaux notamment), la commune a accepté, à contre cœur, de conventionner avec Leff Armor Communauté et les bailleurs sociaux : pour chaque logement neuf construit, nous devons désormais abonder de 5 000 à 8 000 € tout en cédant gratuitement le foncier correspondant alors que jusqu'en 2023 nous recevions 5 000 € par logement !

2/ Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) connaît depuis l'an dernier un déficit croissant en fonctionnement. Il est donc fort probable que le bloc communal soit sollicité pour le résorber alors que notre contribution communale dépasse déjà les 100 000 € à l'année avec des revalorisations annuelles de l'ordre de 4 à 6 % !

3/ Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'État n'a plus la compétence relative à « la police de la publicité extérieure », transférée d'autorité aux communes. Encore une charge supplé-

mentaire à assumer par nos services sans aucune compensation financière !

4/ En dépit d'une étroite collaboration avec la Brigade de gendarmerie de Châtelaudren, nous, élus et citoyens, exprimons un besoin de sécurité supplémentaire. Nous avons donc fait le choix (et donc d'en supporter seul le coût) de procéder au recrutement d'un policier municipal, sur lequel nous achoppons actuellement mais notre volonté d'y parvenir reste intacte.

5/ Enfin, une menace de plus en plus sérieuse semble se profiler pour nos communes : devoir sans doute participer à éponger le déficit et la dette croissants de l'État. Un comble quand on sait que les collectivités locales que nous sommes, sont obligées de présenter et de voter des budgets équilibrés mais aussi quand on lit dans la presse que la Cour des Comptes a récemment épinglé l'Élysée pour ses dépenses (principalement les frais de déplacement et de réception) en forte hausse (de 13,3 millions en 2022 à 21 millions d'euros en 2023 soit + 57,9 %) et un budget dès lors déficitaire de 8,3 millions d'euros : une paille !

Pour finir tout de même sur une (demie) bonne nouvelle : l'inspection académique autorise l'ouverture d'une classe supplémentaire pour le cycle 2 en filière bilingue. Une réelle respiration pour cette prochaine rentrée tant les enseignements y devenaient compliqués avec 8 niveaux répartis sur seulement 2 classes. La lutte a fini par payer mais partiellement puisque cette ouverture n'est que provisoire (pour cette seule année scolaire) et que la fermeture d'une classe monolingue a été maintenue.

En espérant que les congés d'été vous ont permis, malgré une météo bien maussade en Bretagne, de recharger au maximum les accus, je vous souhaite une excellente rentrée.

P. S. : cet éditto a été rédigé et transmis le 2 août. Plus d'un mois après, c'est-à-dire début septembre, la situation politique est toujours aussi inextricable avec l'impression au final de se faire "Barnier" ?

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat



AGENDA

21 ET 22 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine
Visite guidée de la chapelle
Notre-Dame-du-Tertre
et du Petit Écho de la Mode

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Soirée de présentation de saison
Petit Écho de la Mode - 19h
(gratuit sur réservation)

Conseil municipal

Mairie déléguée de Plouagat - 20h

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Soirée blind-test
Organisée par l'ALCP et animée
par la Communauté du Plateau
Salle communale de Plouagat - 20h

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Boum Kids organisée
par l'APEL Sainte-Thérèse
Salle communale de Plouagat - 14h à 18h

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCTOBRE

Puces des couturières

Salle communale de Plouagat - de 9h à 18h

MERCREDI 16 OCTOBRE

Atelier créatif de Claudie
Médiathèque Parenthèse - 10h à 12h
Enfants dès 8 ans (sur inscription)

DU SAMEDI 19 OCTOBRE AU LUNDI 3 NOVEMBRE

Ambiance Halloween
au terrarium de Kerdanet
Tous les jours hors lundis de 14h à 18h

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Rando des 3 châteaux

LUNDI 21 OCTOBRE

Grand'Foire
Place de la République
voir page 7

SAMEDI 26 OCTOBRE

Veillée Téléthon
par les Têtes de l'Art
Salle communale de Plouagat - 20h

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Bal du club de l'amitié

Salle communale de Plouagat - 14h

VENDREDI 31 OCTOBRE

Conseil municipal

Mairie déléguée de Plouagat - 20h

LUNDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice
du 11 novembre 1918

Plouagat - 11h

Repas du CCAS

Sur inscription – voir page 9

Salle communale de Plouagat

à partir de 12h30

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Loto du club de l'amitié

Salle communale de Plouagat - 14h à 18h

21 NOVEMBRE

Réunion publique sur la redynamisation
des centres-bourgs

Salle communale de Plouagat - 18h

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'ALCP

Salle communale de Plouagat - 10h à 18h

Retour en images sur...



ATTRAP'ONS A FAIT VIBRER LA VILLE

Pour sa 4^e édition, Attrap'ons a joué à guichet fermé. Ce sont pas moins de 7 500 festivaliers qui ont profité de ces trois jours de concerts avec une programmation de qualité. Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine, les 22, 23 et 24 août ! À vos calendriers !



EN ROUTE POUR LA 6^e

Fin juin, les 71 élèves de CM2 ont été reçus par Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, et les élus pour fêter leur entrée en 6^e. Une clef USB leur a été offerte : de quoi enregistrer leurs futurs devoirs numériques !

UN DRAGON À CHÂTELAUDREN

Début juin, un campement particulier a pris place sur l'esplanade du château. L'association Vikings et Chevaliers a proposé un week-end fantastique, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. Les plus courageux ont pu rencontrer Viktor et son maître dragonnier.



UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE POUR LE CINÉ EN PLEIN AIR

Le soleil était au rendez-vous pour la première édition de Chaplou fait son cinéma, organisée par l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville. La place de la République s'est mue en une salle de cinéma en plein air avec la projection du film « Le grand bain » à la grande satisfaction des familles venues nombreuses. Bravo pour cette belle soirée !

LE TRADITIONNEL REPAS DE RUE

La météo mitigée du mois de juillet a quelque peu modifié l'organisation du repas de rue, qui s'est déroulé dans la salle communale de Plouagat. Cela n'a toutefois pas entaché la bonne humeur des participants, qui se sont régalés avec le repas préparé par le Comité d'Animation Kastellgatin, animé par Yanziç, puis enflammé le dancefloor grâce à François. La soirée s'est clôturée par le traditionnel feu d'artifices. Félicitations aux bénévoles pour cette réussite !



DEUX ARTISTES LIBANAIS À CHÂTELAUDREN

Début juin, la Ville accueillait deux artistes libanais, Nour et Ahmad, en résidence artistique dans le cadre de l'Art dans les cités, organisée par Les petites cités de caractère de Bretagne. L'occasion pour les jeunes artistes de visiter Châtelaudren et d'y puiser des idées de dessins, d'aquarelles et d'autres croquis.

COULEURS DE BRETAGNE

Comme chaque année, Châtaudren a accueilli le concours Couleurs de Bretagne, dimanche 16 juin. Si la météo n'a pas été très clémente, cela n'a pas empêché les participants de réaliser des œuvres d'une grande qualité. Félicitations à toutes et à tous.



DES KERMESSES RÉUSSIES

Les associations de parents d'élèves, ALCP et Div Yezh Plagad pour l'école publique, et APEL Sainte-Thérèse pour l'école privée, ont organisé en juin deux journées festives à l'attention des enfants et de leurs parents. Des journées très appréciées par toutes et tous : un moment parfait pour bien terminer l'année ! Merci aux associations pour leur engagement toute l'année.



IL Y A 80 ANS, LA TRAGÉDIE DU 4 AOÛT

Samedi 27 juillet, une commémoration de l'incendie du 4 août 1944 était organisée place des Sapeurs-pompiers, en lien avec les festivités organisées par la Ville de Pléto pour les 80 ans de la Libération. Les maires des deux communes, le conseiller départemental, les élus du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, les pompiers de la caserne Pléto-Châtaudren, les gendarmes et les habitants se sont réunis pour rendre hommage aux victimes de cette tragédie, dont le caporal Eugène Le Boulbin, sapeur-pompier tué cette nuit-là, mis à l'honneur par un discours de sa petite fille, Soizic.

PLOUAGAT À LA NUIT TOMBÉE

Mardi 20 août, Falaises d'Armor organisait un Mardi au clair de lune à Plouagat. Un rendez-vous incontournable de l'été auquel les familles ont répondu présentes. Une soirée conviviale en compagnie d'une famille de pirates pas comme les autres qui a ravie petits et grands.



BONNE RENTRÉE !

Mercredi 28 août, les professeurs des écoles et les agents du service périscolaire étaient conviés à un goûter de pré-rentree par l'équipe municipale. L'occasion de commencer en douceur(s) cette nouvelle année scolaire.



DES VISITES GUIDÉES APPRÉCIÉES

Tout l'été, Violette Bonneau, guide-conférencière, a accueilli touristes et curieux locaux à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre. Ses connaissances pointues du monument national et de ses peintures polychromes ont permis aux visiteurs de tout âge de découvrir en détails la « chapelle rouge ».



UNE FIN DE SAISON COLORÉE À LA MÉDIATHÈQUE

La saison culturelle 2023/2024 s'est clôturée avec l'exposition de Christian Gérard, lauréat du prix décerné par M. le Maire à l'édition 2023 de Couleurs de Bretagne. « Les rides du temps » a offert aux visiteurs de la médiathèque Parenthèse des œuvres hautes en couleurs et aux formats originaux.



Deux siècles de pompiers

À l'occasion du 80^e anniversaire de la tragédie du 4 août 1944 qui coûta la vie à un pompier, l'association Mémoire du Châté sort un livre, Les pompiers de Châtelaudren. L'histoire des sapeurs-pompiers de la commune et les faits marquants de leurs interventions y sont relatés à travers des archives, des photographies, des documents, des récits historiques et des témoignages.

PLUS D'INFO

Disponible à la Maison de la Presse : 10 €



TOURISME

Un camping apprécié

Le camping municipal surplombe l'étang du Minihy, offrant un cadre idyllique pour se reposer.

Si le temps maussade du début de l'été a joué sur la fréquentation du camping, le début d'année tient le record de campeurs depuis 2019, avec 662 nuitées au premier trimestre contre 569 l'année dernière.

MIEUX ACCUEILLIR LES TOURISTES

En juin, le camping a été fermé une semaine afin de permettre la réalisation de travaux, prévus initialement début 2023. La société Le Du est intervenue pour une mise en conformité du réseau électrique et des bornes, de manière à ce que chaque emplacement soit doté de sa propre borne électrique.

Un redimensionnement des emplacements, certains étant jugés trop grands, a été effectué, pour un total final de 26 places au lieu de 22.

De leur côté, les agents municipaux du service Espaces verts ont concrétisé la délimitation des emplacements avec la plantation de haies végétales.

Afin de faciliter la sortie des campeurs, une borne de sortie devrait être installée pour la nouvelle saison.

UN CAMPING OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Le camping municipal de Châtelaudren est accessible toute l'année pour les camping-cars. Les campeurs en tentes et caravanes peuvent en profiter entre le 1^{er} avril et le 31 octobre, lorsque les toilettes et sanitaires sont ouverts.

L'accès se fait par une borne de paiement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, gérée par la société Urbaflux. Les réservations peuvent se faire sur le site Internet www.i-park.fr

Un rdv pour les métiers d'Art des Côtes d'Armor

Pour accompagner le développement de la filière des Métiers d'Art en Bretagne et valoriser les savoir-faire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne et la Région Bretagne portent un plan d'action en faveur des professionnels des métiers d'art et mettent en place une nouvelle formule de rendez-vous dédiés à la filière.

Ces rendez-vous, organisés par des professionnels des métiers d'art, ont pour ambition de favoriser des rencontres interprofessionnelles et renforcer le réseau. Ils permettront de créer un espace de partage et de réflexion sur l'actualité du secteur ainsi que de proposer des formations enrichies par des experts. Au programme du rdv du 18 octobre au Petit Écho de la Mode : présentation de la cellule métiers d'art, des actions à venir et découverte d'une nouvelle bannière destinée à valoriser la filière.



PLUS D'INFO www.cma-bretagne.fr

Ils viennent de s'installer !



Institut Cœur de beauté

Exerçant depuis 20 ans, Laëtita Moreau, esthéticienne, installe son institut Cœur de beauté au 19 rue de Saint-Brieuc. Dédié au bien-être, elle propose soins du corps et du visage pour toutes et tous. Les personnes cherchant détox, relaxation ou accompagnement à la perte de poids pourront essayer le sauna dôme, un sauna japonais aux pierres minérales.

PLUS D'INFOS

Cœur de beauté

19 rue de Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 01 02 28
Prise de rdv sur Kalendes



Le chant des mains

Olivier, installé à Guervaux depuis mars 2023, est tombé dans le levain presque par hasard il y a 10 ans. Aujourd'hui, il propose, à la commande – par SMS, des pains au levain et aux ingrédients locaux. Cuits dans un four mobile construit de ses mains, les pains sont à venir chercher à son atelier. Olivier se déplace également pour vos événements festifs et familiaux.

PLUS D'INFOS

Le chant des mains

8 Guervaux
Tél. : 07 62 95 95 86



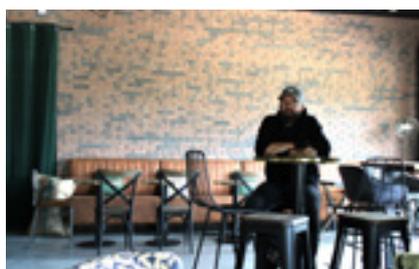
Le collectif des lunetiers

Le magasin d'optique change de nom, mais c'est toujours Jean-Philippe Leglastin qui vous accueille comme depuis 2020. Un large choix de montures optiques et solaires, pour toutes et tous, est proposé sous les conseils bienveillants de votre opticien, fort d'une expérience de 24 ans.

PLUS D'INFOS

Le collectif des lunetiers

4 rue de la mairie
Tél. : 02 96 74 32 24



Douze

Damien Melsen vous attend au Douze, son nouveau bar-café-concert à Kertedevant, ouvert fin août. Café, bar, espace de coworking et salle de concert : c'est un véritable lieu de vie ouvert toute la journée sans interruption du mardi au samedi qui vous attend.

PLUS D'INFOS

Douze

1 Kertedevant
Tél. : 07 85 28 18 31
Instagram : @Douze_bar



La Grand'Foire : le rendez-vous incontournable de l'automne

La Grand'Foire du Châte se déroulera lundi 21 octobre, dès 8h30. Toute la journée, retrouvez des animations pour toute la famille.

Nouveauté de cette édition 2024 : le CAK vous propose une pôtée bretonne, de 12h à 13h30. Les tickets-repas sont en vente dans les commerces de la ville (14 €/adulte, 7€/enfant).

Les commerçants et associations locales souhaitant un emplacement sont invités à le réserver, gratuitement, en mairie avant le jeudi 17 octobre.

PLUS D'INFO

Formulaire d'inscription disponible sur www.chatelaudren-plouagat.fr



Flashez ce code pour obtenir plus d'informations sur le programme et les exposants de la **Grand' Foire 2024**

Scrabble à l'Amicale Laïque de Plouagat

Les joueurs de scrabble de l'Amicale Laïque de Plouagat se retrouvent tous les lundis, y compris pendant les vacances scolaires, de 14 h à 18 h à la salle communale de Plouagat.

Un essai de 2 séances est proposé. Une cotisation annuelle inférieure à 20 euros est ensuite demandée. L'ambiance est ludique et le but est de passer un moment de détente, avec une pause café.

PLUS D'INFO

Tél. : 06 10 98 27 68



Nouveau drapeau pour les pompiers de Châtelaudren

Le drapeau des sapeurs-pompiers utilisé lors des cérémonies commémoratives nationales ou des hommages rendus aux anciens pompiers de l'ex caserne de la commune était dans un triste état.

La municipalité a répondu favorablement à la demande des anciens pompiers, pour l'acquisition d'un nouveau drapeau.

Il a été présenté lors de la commémoration du 27 juillet, en hommage au caporal Eugène Le Boulbin, tenu par le porte-drapeau Jean-Pierre Hamonou, ravi.

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :
sur www.chatelaudren-plouagat.fr



VIE ASSOCIATIVE

Une association pour les curieux d'esprit

Depuis 25 ans, l'Université du Temps Libre (UTL) organise toute l'année conférences, ateliers et sorties avec un leitmotiv : enrichir les connaissances de chacun et chacune.

En 2025, l'Université du Temps Libre fêtera ses 25 ans. Agréée par l'UTL de Bretagne, la section de Châtelaudren-Plouagat compte aujourd'hui près de 400 adhérent-es. Un vrai succès pour cette association qui propose aux personnes curieuses d'esprit d'enrichir leurs connaissances, de rester en éveil face aux nouvelles technologies, de se distraire, de voyager et de nouer de nouvelles amitiés. Et ce, sans condition d'âge ou de diplôme : il suffit d'avoir... du temps libre !

UNE ANNÉE ENRICHISSANTE

Les membres du conseil d'administration ont à cœur de proposer le mardi après-midi au Petit Écho de la Mode, des conférences tenues par des professionnels sur des thématiques aussi diverses que les défis de la démocratie (E. Hervé), les Croisades vues par les auteurs arabes (A. Djebbar) ou le dessin de presse (Nono).

Les adhérent-es profitent d'ateliers hebdomadaires gratuits autour de l'Histoire, de la couture, de la généalogie, de la mémoire, du patchwork ou encore des ateliers franco-britanniques. Des sorties et voyages sont organisés régulièrement, comme la visite de l'exposition au fonds Hélène et Édouard Leclerc à Landerneau, ou un séjour en Alsace pour les marchés de Noël.

REJOINDRE L'ASSOCIATION

Pour profiter des activités organisées par l'association, une cotisation annuelle de 42 € pour une personne seule (75 € pour un couple) est demandée. L'inscription se fait prioritairement en septembre lors du forum des associations ou en mairie de Châtelaudren le lundi de 14h à 16h.

PLUS D'INFO

UTL Châtelaudren-Plouagat

Tél. : 02 96 73 99 66

leffutl@gmail.com



Châtelaudren - Plouagat

Repas du 11 novembre

Un repas est organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) lundi 11 novembre, à partir de 12h30 à la salle communale de Plouagat.

Un moment convivial qui fera danser les participants et participantes tout l'après-midi. Les seniors ne pouvant pas se déplacer pour raison médicale ou motif impérieux recevront un panier garni.

PLUS D'INFO

Inscription obligatoire (repas et panier garni) en mairie du 7 au 25 octobre

Repas et paniers offerts aux seniors de 70 ans et plus
36,50 € / repas pour les moins de 70 ans à l'inscription

La GRAND^e FOIRE du Châte

Lundi 21 octobre 2024
à partir de 8 h 30

Animations pour toute la famille



Potée bretonne de 12 h à 13 h 30
par le Comité d'animation kastellgatin
Tickets-repas en vente dans les commerces
Attention : places limitées

Renseignements

Emplacement gratuit pour les commerçants ambulants et les associations pour toute réservation auprès de la mairie avant le 17 octobre.
www.chatelaudren-plouagat.fr
02 96 74 10 84 / accueil@chatelaudren-plouagat.fr



Châtelaudren - Plouagat

Les enfants en visite aux EHPAD

La fin d'année scolaire a été l'occasion pour les enfants de l'école publique de rendre visite aux aînés des EHPAD de la ville. Des moments conviviaux, en musique grâce aux concerts préparés par les enfants mais aussi sportifs avec des olympiades intergénérationnelles, qui ont ravis tout le monde ! Merci aux enseignantes et au personnel des EHPAD pour l'organisation.





Des récrés protégées

Les cours des deux sites de l'école publique ont été protégées du vis-à-vis avec les riverains par les agents municipaux avec un bardage en bois, écologique et durable.



PÉRISCOLAIRE



Des agents du quotidien pour vos enfants

Si les enfants inscrits à l'école publique de Châtelaudren-Plouagat passent de bonnes journées, c'est aussi grâce au travail fourni par les agents municipaux du service périscolaire.

350 enfants ont fréquenté l'école publique de Châtelaudren-Plouagat pour l'année scolaire 2023 / 2024. 30 agents municipaux ont contribué à la bonne marche de tous les services périscolaires.

Ce sont elles et eux qui permettent aux enfants de profiter des garderies et accueils périscolaires et de repas équilibrés au restaurant scolaire. Mais aussi d'être en sécurité lors des trajets en bus matin et soir, dans la cours sur le temps du midi et pendant la sieste, mais aussi pour la centaine d'enfants de l'école Sainte-Thérèse lors des allers-retours école/cantine tous les midis. Ces mêmes agents réalisent toute l'année le ménage dans l'ensemble des pièces des écoles, ainsi que dans tous les bâtiments et sanitaires municipaux : camping, mairies, salles municipales, gymnase et communs des logements municipaux. Pour les aider dans cette tâche, la commune a investi dans l'achat de deux autolaveuses et de nouveaux matériels utilisant très peu de produit. Une formation est également programmée à la rentrée pour l'ensemble des agents sur les protocoles d'entretien et désinfection des locaux.

PLEIN FEU SUR LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La commune compte deux accueils périscolaires pour les enfants de plus de 6 ans et un pour les moins de 6 ans. En 2023/2024, une centaine d'enfants les a fréquenté chaque semaine matin et soir jusqu'à 19h. Les personnels, dont la plupart sont titulaires des BAFD et BAFA* leur ont proposé des activités manuelles et des jeux en intérieur et extérieur, organisés autour du projet pédagogique conçu à chaque rentrée en lien avec celui de l'école. Les locaux et des agents sont mis à disposition de Leff Armor Communauté les mercredis et durant les vacances scolaires pour les accueils de loisirs.

Pour cette rentrée, un nouveau directeur titulaire d'un BAFD a été recruté sur l'accueil périscolaire de Châtelaudren, suite au départ d'un agent. Aussi, une nouvelle responsable vie scolaire / périscolaire et ressources humaines a pris la suite de M. Dessenne. Elle permet, entre autre, la bonne organisation de ce service multi-opérationnel. Bienvenue à Julie Ilofo !



À la chasse au gaspillage

Les agents du service de restauration ont sensibilisé les enfants au gaspillage alimentaire en fin d'année scolaire. Sur les deux sites, des pesées journalières des restes alimentaires ont été effectuées. Si la moyenne est de moins de 30 g par assiette, cette opération, renouvelée pour 2024/2025, a généré une prise de conscience importante pour les enfants.

* Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.



VIE À L'ÉCOLE

Des sorties pour fêter la fin d'année

La fin de l'année scolaire rime avec sorties et ateliers pédagogiques pour les enfants de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat. Moments choisis.

Du côté des maternelles, la classe de Mme Picard, accompagnée de Susie, son ATSEM, et de deux mamans, est allée randonner autour de l'abbaye de Beauport, à Paimpol. Les enfants ont profité de la plage et de l'aire de jeu de Poulafret. Une journée pleine de rires malgré le temps maussade.

La classe de Mme Le Troadec-Domalain a participé à un atelier danse avec l'AGEEM. Les enfants ont bénéficié de l'intervention d'une chorégraphe pour la création d'un spectacle qui a été proposé au congrès des instituteurs de maternelle, le 4 juillet à la salle Hermione de Saint-Brieuc.

Tous les élèves de cycle 2 (du CP au CE2) ont passé une superbe journée

à Brest, entre escalade au Climb'Up des Capucins le matin et visite du château de Brest ou du musée des Beaux Arts l'après-midi. Une sortie financée par l'Amicale laïque de Châtelaudren-Plouagat, qui a ravi les enfants, entre première fois dans les transports en commun et découverte du patrimoine brestois.

Les plus grands se sont affrontés autour d'un tournoi de handball au gymnase de Plouagat. Une journée sportive à quelques jours du lancement des Jeux Olympiques de Paris, qui clôturerait cette année organisée autour de la thématique du sport et du bien-être à l'école.



La rénovation du site de Plouagat

Avec les congés d'été, une période de travaux se termine sur le site de Plouagat.

L'intérieur du pôle "maternelles" est en grande partie terminé. À l'extérieur, l'ancien préau est en cours de reconstruction et le nouveau attend son bardage. Les peintres termineront leur intervention pendant les vacances de la Toussaint.

Une nouvelle grosse tranche de travaux débutera début octobre avec :

- la création des quais pour les bus à l'emplacement des anciens préfabriqués
- la réfection de la cour élémentaire avec la reprise des réseaux, l'aménagement et le goudronnage
- la réhabilitation de la garderie des élémentaires

Malgré les retards pris sur la réfection des toitures, l'ensemble de l'isolation par l'extérieur (ITE) devrait être terminée fin 2024.

Les associations de Châtaudren-Plouagat

Avec près de cinquante associations kastelligatines, nul doute que chaque habitant-e trouvera une activité à pratiquer cette année sur la ville. Leurs coordonnées sont également disponibles sur www.chataudren-plouagat.fr, rubrique Vie locale.

ABEFY

Danse, gym, pilates, yoga, zumba

- ☑ 06 62 64 88 70
- 📧 stephaniesalomon22@gmail.com

ADMR AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

- ☑ 02 96 74 17 37
- 📧 marithe.leroch@wanadoo.fr

AMICALE LAIQUE DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT (ALCP)

Actions pour financer les projets pédagogiques des enfants de l'école publique de Châtaudren-Plouagat

- 📧 alcp22170@gmail.com
- 📘 Amicale Laïque Châtaudren-Plouagat

ALS PLOUAGAT HANDBALL

Club de handball compétition et loisirs

- ☑ 06 11 14 26 41
- 📧 contact.plouagathandball@gmail.com
- 📘 ALS Plouagat Handball

AMICALE DE LA RÉSIDENCE DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Organisation d'événements festifs

- 📧 animation@ehpadguymaros.fr

AMICALE DES RETRAITÉS DE PLOUAGAT

- ☑ 02 96 74 16 79
- 06 74 72 74 69

AMICALE DU LEFF CIS PLÉLO-CHÂTELAUDREN

- ☑ 02 96 79 79 80
- 📘 AmicaleduLeff

AMICALE LAÏQUE DE PLOUAGAT

Club de scrabble

- ☑ 06 10 98 27 68
- 📧 phimev22@gmail.com

APEL SAINTE-THÉRÈSE

Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse

- ☑ 06 29 72 84 18
- 📧 enora2294@hotmail.fr

A.R.P.E ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- ☑ 02 94 75 45 53
- 📧 arpe22@orange.fr

ASSOCIATION ARMORICAINE D'AÏKIDO

- ☑ 06 79 11 90 52
- 📧 association.armoricaine.aikido@free.fr

BRETAGNE BAVIÈRE

Jumelage avec la commune de Lenggries (Allemagne)

- ☑ 06 08 93 09 77 / 06 61 59 01 63
- assobretagnebaviere@outlook.fr

CERCLE CELTIQUE

- ☑ 06 43 37 84 84
- 📧 cercleenfantsleff@gmail.com

CHORALE DU PETIT ÉCHO

- Chorale
- ☑ 06 79 96 97 86

CHORALE DU TERTRE

- chorale cecileclosaudren@gmail.com
- ☑ 06 68 95 76 25
- 📧 chorale-du-tertre.jimdosite.com

CLUB AÏKIDO DU LEFF

- ☑ 06 79 11 90 52
- 📧 aikidoduleff@free.fr
- 📘 AikidoLeffArmor

CLUB DE L'AMITIÉ

Animations et sorties

- ☑ 06 60 96 75 30
- 📧 soizic.le-boulbin@wanadoo.fr

COMITÉ D'ANIMATION KASTELLGATIN (CAK)

Organisation et coordination de manifestations communales

- 📧 comitedanimationkastelgatin@gmail.com

COMITÉ D'ORGANISATION CYCLISTE DU LEFF

Organisation du cyclo-cross

- 📧 famille.solo@orange.fr

CYCLO-CLUB PLOUAGAT

- ☑ 06 86 43 65 19
- 📧 pierreleperff@orange.fr

DANSES DU LEFF

Apprentissage des danses bretonnes

- ☑ 06 77 99 51 01
- 06 43 37 84 84

DIV YEZH KASTELLAODREN PLAGAD

Promotion, développement et défense du breton, de la culture bretonne et de l'enseignement bilingue à l'école publique de Châtaudren-Plouagat

- 📧 plagad@div-yezh.bzh
- 📘 Div yezh Plagad

EN-VIE DE BIEN-ÊTRE

Méditation et attention au corps en mouvement

☑ 06 12 47 37 48
📧 thraffin@free.fr

FEST IN LEFF

Promotion de l'action culturelle et organisation d'Attrap'sons

📌 FestInLeff

FOOTBALL CLUB PLOUAGAT CHÂTELAUDREN LANRODEC (FC PCL)

Club de football

www.fcpcpl.fr

📧 info@fcpcpl.fr

📌 FC Plouagat
Chatelaudren Lanrodec

FNACA

Anciens Combattants d'Algérie

📧 Contact en mairie

FFA-KS

Pratique du krav maga

☑ 06 32 55 70 73

📧 kravmagacostarmoricaïn@gmail.com

📌 Krav Maga Costarmoricaïn

FULL KARATÉ CLUB DU LEFF

06 58 35 41 22

📧 fkcl-audebert@orange.fr

📌 fkcl.audebert

JUDO CLUB DU LEFF

Judo - JuJitsu - Self défense - Cross training - Taiso

www.dpg-judo.org

📧 contact@dpg-judo.org

📌 Dpg-judo

LA CHATELAUDRINAISE

Tennis de table

☑ 06 99 84 06 22

lachatelaudrinaisett@gmail.com

📌 La Châtelaudrinaise TT

LA COMMUNAUTÉ DU PLATEAU

Jeux de société

📧 lacommunauteduplateau22@gmail.com

LES AMIS DE LA CHAPELLE ROUGE

Animation de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre pour aider à sa restauration

☑ 07 87 39 36 32

📧 22170gc@gmail.com

LE CHEMIN DE L'ESPOIR

Aide aux personnes dépendantes à l'alcool et autres drogues, soutien leur entourage

☑ 06 10 23 74 26 / 06 08 47 06 00

📧 mctlibellule@orange.fr

LES COMMERCES DE CHAPLOU - UNION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

☑ 06 79 21 96 21

📧 uca.chatelaudren@gmail.com

📌 Les commerces de Chaplou

MÉMOIRE DU CHÂTÉ

Histoire de la ville / Archivage

☑ 06 60 96 75 30

memoire.chate@gmail.com

MODÉLISTES DU LEFF

Modélisme naval

☑ 06 85 31 57 07

MOOV'ATTITUDE

Renforcement musculaire tonic ados/adultes, Zumba 7/12 ans, ados et adultes

☑ 06 37 65 74 65

📧 moovattitude22@gmail.com

📌 Moov'Attitude 22170

PLOUAGAT RANDO

Club de randonnée

☑ 06 72 43 56 62

📧 serge22@bbox.fr

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Mouvement catholique de jeunesse ayant pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes

📧 responsables.sgdf.chatelaudren@hotmail.com

📌 sgdfChatelaudren

SECOURS CATHOLIQUE

☑ 06 31 25 62 12

SECOURS POPULAIRE

☑ 02 96 79 77 61

📧 secourspopulairefrancais22@orange.fr
contact@spf22.org

SOCIÉTÉ DE CHASSE

☑ 06 99 20 12 50

SOCIÉTÉ DE PÊCHE (APPMA)

☑ 06 09 37 39 54

📧 richardjeanpierre705@gmail.com

TENNIS CLUB LA SAPINIÈRE

☑ 06 47 38 11 29

📧 pasjac.clement@orange.fr

TÊTES DE L'ART

Théâtre amateur pour enfants, ados et adultes

☑ 06 08 04 74 88

📧 tetesdelartplouagat@gmail.com

📌 lestetesdelartplouagat

TERRARIUM DE KERDANET

Refuge et présentation au public de reptiles et amphibiens

☑ 02 96 32 64 49

📧 terrarium.kerdanet@wanadoo.fr

TY AZENN PLAGAD

Découverte de l'âne au grand public

☑ 02 96 74 20 94

tyazennplagad@hotmail.com

UNC DU LEFF

Associations d'anciens combattants

📧 Contact en mairie

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE (UTL)

Conférences, ateliers, sorties et voyages

☑ 02 96 73 99 66

📧 leffutl@gmail.com

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



Église Saint-Magloire

L'horloge mécanique, les cloches et la totalité de la charpente du clocher ont été descendues. Cette dernière était vermoulue et présentait des traces de mэрule. Elle a ainsi été entièrement démontée.

La nouvelle charpente sera montée dans l'atelier de l'entreprise en charge des travaux et remise au sommet de l'édifice avec une grue. Les cloches seront nettoyées par les agents municipaux puis exposées au public dans la nef de l'église avant leur réinstallation.



ÉNERGIE

Se garer à l'ombre

À partir du 1^{er} octobre, les usagers de la salle communale de Plouagat pourront se garer sous les ombrières.

Fin août, l'installation des ombrières sur le parking de la salle communale touchait à sa fin. Les ombrières couvrent 78 places de parking, soit une surface de 990 m².

DES TRAVAUX PAR LA SEM22

Le 3 mars 2023, le conseil municipal a autorisé M. le maire à signer une convention d'occupation du domaine public communal pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en ombrière avec la Société d'Économie Mixte Énergies 22 (SEM22) pour une durée initiale de 20 ans, renouvelable par période de 10 ans sans pouvoir exéder 40 ans.

Le coût d'installation, de 40 000 €, est supporté par la SEM22, qui en restera propriétaire. Aucune participation finan-

cière n'est demandée à la commune de Châtelaudren-Plouagat. La SEM22 en assure également le raccordement au réseau électrique, la propriété et la maintenance. L'organisme reversera une redevance annuelle de 200 € à la collectivité. Cette dernière s'est engagée, outre de laisser les entreprises chargées de l'installation et de la maintenance occuper le domaine public, à ne pas faire d'aménagements et de plantations au niveau de l'édifice qui seraient préjudiciables à sa solidité.

UNE PRODUCTION IMPORTANTE

Les places de parking seront de nouveau accessibles aux usagers début octobre, une fois les panneaux photovoltaïques raccordés à ENEDIS. Ils produiront 258 kWc, soit la consommation de 90 maisons de 100 m².



Coup d'envoi pour le club-house

Les travaux du futur club-house ont débuté cet été au stade Louis-Morice. Ils devraient durer six mois, pour une livraison au printemps 2025 du nouvel équipement attendue de crampon ferme par les joueurs du FC PCL.



Nouvelle tondeuse

Le service Espaces verts a réceptionné une tondeuse ISEKI SF 544 en remplacement de la ISEKI SF 235, achetée en 2019. Le nouveau modèle est plus puissant que le précédent : 42 CV au lieu de 34 CV et le bac de collecte fait 1300 l au lieu de 900 l. Il a été acheté à l'entreprise Espace Emeraude de Plouisy. Le service après-vente sera réalisé par l'entreprise Motoculture Du Leff de Plouagat, concessionnaire de la marque. Cette machine sera plus efficace lorsque l'herbe est haute et humide. Avec la reprise de l'ancien modèle, la tondeuse a coûté 30 600 € à la commune.

Piégeage frelons asiatiques

Il est rappelé aux participants à la campagne de piégeage de frelons asiatiques 2024 que leurs pièges et fiches de comptage doivent être ramenés dès aujourd'hui en mairie. Cela permettra de tirer le bilan de l'opération.



Des nids à protéger

Un comptage participatif des nids d'hirondelles et zones de pontes du martinet noir, des espèces protégées, a été réalisé le 24 juin à Châtaudren et le 12 juillet à Plouagat. Organisé par Michel Guyomard, bénévole de l'association VivarmorNature, ce comptage a permis de relever, au total sur les deux communes, 54 nids d'hirondelles de fenêtres avec oisillons et 3 zones de pontes de martinets noir. 14 personnes y ont participé.

Le détail des résultats est disponible sur www.faune-bretagne.org.



Donner du pain aux canards les tue à petit feu



Donner du pain aux canards les tue à petit feu

Vous êtes nombreux à donner vos restes de pain, voire de nourriture, aux canards de l'étang du Minihiy. Un geste dangereux pour leur santé.

Le pain perturbe le système digestif des oiseaux : le sel qu'il contient les intoxique et ses levures provoquent des gonflements de l'estomac et des maladies du foie pouvant les tuer. Il engendre des problèmes osseux, provoquant une malformation appelée « ailes d'ange » qui empêche les oiseaux de voler.

En plus de rendre les animaux dépendants d'une source artificielle de nourriture, le pain – tout comme les autres restes de vos repas – favorise le développement de bactéries et maladies mortelles dans l'étang, tuant tous les animaux sauvages qui y vivent.

Pour finir, sa présence attire les rats, qui prolifèrent rapidement et véhiculent d'autres maladies.

Des panneaux vont être installés autour de l'étang pour informer les passants à ce sujet.

Leff Armor communauté finance vos covoiturages du quotidien



Téléchargez l'app



BlaBlaCar
Daily



Conseil municipal du 5 juillet 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

Absents représentés : Monique LORANT donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT donne pouvoir à Jean-Michel LE PILLOUER, Isabelle GOURIOU donne pouvoir à Alain TREPARD, Jérôme PERAIS donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Thibault LE PROVOST donne pouvoir à Isabelle LE CHANU

Absents : Véronique COSSON, Christophe CLAVIEN, Xavier HOCHET

Secrétaire de Séance : Patrick SOLO

TAXES D'AMÉNAGEMENT ET SUR LE FONCIER BÂTI INDUSTRIEL - MODALITÉS DE REVERSEMENT À LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - TENTATIVE DE CONCILIATION - CONSTAT D'ÉCHEC

Le conseil municipal avait, le 3 mai dernier, autorisé M. le maire à dénoncer les conventions portant sur le reversement d'une part de la taxe d'aménagement et d'une part de la taxe sur le foncier bâti industriel dans l'hypothèse où la recherche de conciliation (...) devait échouer.

Un courrier a été adressé au président de Leff Armor Communauté le 23 avril 2024 l'enjoignant de procéder à la révision des conventions pour tenir compte des propositions de modifications et des remarques formulées par la commune de Châtaledren-Plouagat

En réponse, le président de Leff Armor Communauté, par courrier reçu le 14 juin dernier, tout en reconnaissant « l'exactitude des incohérences et des contradictions relevées par le conseil juridique », adresse une fin de non-recevoir au maire de Châtaledren-Plouagat, regrettant au passage « que la rigueur juridique l'emporte sur le sens politique ».

Dans ces conditions, il est proposé d'autoriser M. le Maire à mettre en œuvre l'article 8 des conventions qui prévoit qu'en cas de non-respect par l'une des parties de ses obligations, l'autre partie pourra, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant 30 jours, résilier de plein droit la présente convention, par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ».

Considérant que toutes les voies pour tenter de faire entendre raison à Leff Armor Communauté ont été épuisées, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (2 absentions) d'autoriser M. le maire à engager la procédure de résiliation des conventions de reversement de la taxe d'aménagement perçues sur les zones d'activités communautaires et de reversement du foncier bâti perçu sur les zones d'activités communautaires.

MANDAT SPÉCIAL - DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Pour prétendre au remboursement des dépenses engagées (notamment lors de la participation au congrès des maires), les élus doivent agir au titre d'un mandat spécial attribué par l'assemblée délibérante (délibération spécifique) (voir articles L.2123-18, R.2123-22-1 et L. 5211-14 du CGCT). Cependant, la loi "3DS", permet désormais au maire d'autoriser les mandats spéciaux sans passer à chaque fois devant le conseil municipal. Elle suppose en amont une délibération du conseil municipal, accordant une telle délégation au maire (article L. 2122-22 31° du CGCT).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de donner délégation à M. le maire en matière de mandat spécial dans les conditions précisées ci-dessus.

EMPRUNT - DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le 28 mai 2020 puis le 1er juillet 2022, le conseil municipal avait donné délégation au maire, conformément à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, pour procéder, entre autres, dans les limites de 100 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget.

Considérant que ces conditions ne sont pas adaptées, il est proposé d'en modifier la teneur telle que ci-dessous.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne, à l'unanimité, délégation à M. le maire, pour prendre les décisions en matière de réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture de risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Les opérations financières utiles à la gestion des emprunts recouvrent les opérations suivantes :

- le réaménagement de la dette (remboursement par anticipation, renégociation contractuelle),
- et toutes autres opérations financières utiles à la gestion de la dette.

La décision de procéder au réaménagement de la dette de la collectivité, lorsque cette faculté n'a pas été prévue au contrat, est également déléguée au maire.

ADMISSION EN NON-VALEUR DES CRÉANCES INFÉRIEURES À OU ÉGALES À 100 € - DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de donner délégation à M. le maire en matière d'admission en non-valeur de créances inférieures ou égales à 100 €.

FESTIVAL ATTRAP'SONS 2024

Dans le cadre de la quatrième édition du festival Attrap'Sons, prévue les 23, 24 et 25 août prochains :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : G. Le Lay, A. Le Breton, R. Jouan, A. Le Roy), d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'espaces publics communaux avec l'association Fest'in Leff.

STADE LOUIS-MORICE MIS À DISPOSITION DE L'US GRANVILLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer la convention d'utilisation du stade Louis-Morice, du 28 au 30 août 2024 inclus, avec l'US Granville.

INCENDIE DE L'ÉGLISE DE BRINGOLO - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 €, soit environ 0,50 € par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 21 voix pour et 2 voix contre, (ne participe pas au vote : D. Turban), d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association pour la restauration de l'église Notre Dame de Bringolo.

TARIFS COMMUNAUX 2023-2024 - PRÉCISION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter le tarif départemental pour la location horaire du gymnase à l'EPCI.

FOURNITURES SCOLAIRES - SUBVENTION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reconduire les tarifs ci-dessous pour l'année scolaire 2024-2025, et les suivantes sauf décision contraire du conseil municipal.

Subventions scolaires :

Maternelles : 55 €

Elémentaires : 60 €

Ste Thérèse : idem pour les enfants sur la commune

Fournitures garderie : 15 € / élève

ACHAT DE CLÉS USB - CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE ST-JEAN-KERDANIEL ET BRINGOLO

Un accord de principe a été trouvé avec les communes de Bringolo et de Saint-Jean-Kerdaniel pour que chacune d'entre elles participent financièrement à l'achat des clés USB offertes à chaque élève de classe de CM2 en fin d'année scolaire au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires de Châtaledren -Plouagat.

Le coût d'une clé USB est de 8,71 €.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 6 élèves de Saint-Jean-Kerdaniel et 4 élèves de Bringolo sont scolarisés en CM2.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer les conventions avec les communes de Bringolo et de Saint-Jean-Kerdaniel dans ce sens.

SERVICE SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE - CRÉATION DE 3 EMPLOIS PERMANENTS DE CATÉGORIE C

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité :

- De créer 3 postes d'emplois permanents d'ad-joint technique territorial à temps non-complet (28/35ème) à compter du 01/09/2024,
- De modifier le tableau des emplois en conséquence,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : PARTICIPATION EMPLOYEUR À 15 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser, à compter du 1er août 2024, une participation financière de 15 € à chaque agent stagiaire et titulaire (au prorata du temps de travail) justifiant d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION – DÉTERMINATION DES PLAFONDS DE PRISE EN CHARGE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De prendre en charge les frais de formation et des frais annexes selon les modalités exposées.
- Que les demandes de formation devront être transmises à l'autorité territoriale.
- De retenir les critères prioritaires qui ont été arrêtés.
- D'inscrire les crédits nécessaires à la prise en charge de ces frais liés aux actions de formation au chapitre du budget prévu à cet effet.

FONCIER : LA GRANDE VILLENEUVE – CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX – CESSION DE LA PARCELLE B2306 PAR L'EPFR

La commune de Châtaudren-Plouagat a pour projet de réaliser une opération d'aménagement Place de la Mairie sur l'arrière d'une parcelle bâtie dont la maison principale a été revendue sur le marché privé.

À la demande de la commune de Châtaudren-Plouagat, le projet entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation.

Pour procéder au rachat des emprises foncières acquises par l'EPF Bretagne, la commune de Châtaudren-Plouagat a désigné l'acquéreur suivant :

SARL M&E demeurant au 3 rue de Nanterre à Binic-Etables-sur-Mer (22680).

Cet acquéreur a été choisi par la commune de Châtaudren-Plouagat pour la qualité du projet qu'il propose. En effet, l'acquéreur s'engage à construire 12 logements locatifs sociaux de type PLUS-PLAI qui seront vendus en bloc en VEFA à un organisme de logement social.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Demande que soit procédé à la revente par l'Établissement Public Foncier de Bretagne à : SARL M&E demeurant au 3 rue de Nanterre à Binic-Etables-sur-Mer (22680), du bien suivant situé sur la commune de Châtaudren-Plouagat : B2306 d'une contenance globale de 1539 m²,
- Approuve la cession par l'Établissement Public Foncier de Bretagne, des biens ci-dessus désignés, au prix de NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT SIX EUROS ET VINGT CENTIMES (9 986,20 EUR) TTC, à SARL M&E demeurant au 3 rue de Nanterre à Binic-Etables-sur-Mer (22680),
- Autorise M. le maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

FONCIER : LA GRANDE VILLENEUVE – CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX – VIABILISATION DE LA VOIE D'ACCÈS – CESSION DE TERRAIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de céder à titre gratuit à la SARL M&E, demeurant au 3 rue de Nanterre à Binic-Etables-sur-Mer (22680), une partie de la parcelle B1639, d'une superficie d'environ 785 m², contre l'obligation pour cette dernière de viabiliser la voie d'accès représentant un montant global de travaux d'environ 76 000 € HT, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur,
- Désigne Me Gault-Jouet, Notaire à Châtaudren-Plouagat, pour la rédaction des actes de vente au profit de la commune,
- Autorise M. le maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

FONCIER : CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS SOCIAUX – CESSION DE 7 LOTS DU LOTISSEMENT LE PRÉ DE L'ÉTANG

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de céder les lots n°15 à 21 du lotissement Le Pré de l'étang, d'une contenance globale de 2 141 m², à la SARL M&E demeurant au 3 rue de Nanterre à Binic-Etables-sur-Mer (22680) pour un montant de 84 000 € net vendeur, c'est-à-dire hors taxe, sur lequel s'appliquera le régime de la TVA sur la marge, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur,
- Désigne Me Gault-Jouet, Notaire à Châtaudren-Plouagat, pour la rédaction des actes de vente au profit de la commune,
- Autorise M. le maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

COMMERCE : PROJET DE TRANSFERT DU SUPERMARCHÉ ALDI – CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise M. le maire à céder à Aldi Immobilier Sarl la parcelle cadastrée C1670 au lieu-dit du Couitil-Michat, rue de Kerbouillen pour un montant de 220 160 €, hors frais de notaire,
- désigne Me Ariane Gault-Jouet, Notaire à Châtaudren-Plouagat, pour la rédaction de l'acte de vente,
- autorise M. le maire (ou un-e adjoint-e) à signer tout document relatif à cette affaire.

MI-ROUTE – VOIE D'ACCÈS AUX LOGEMENTS BSB – DÉNOMINATION DE RUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de dénommer la voie donnant accès aux logements en cours de construction par la SA HLM BSB et situés Mi-Route : impasse des hirondelles.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au 28B rue de la Gare cadastré

038a n° 1069-1072 pour une superficie totale de 00ha 02a 80ca.

- Un bien situé au 5 Venelle Notre Dame cadastré 038A n° 80 pour une superficie totale de 00ha 01a 08ca.
- Un bien situé au lieu-dit « Courtil » cadastré A n° 1423-1497 pour une superficie totale de 00ha 02a 00ca.
- Un bien situé au lieu-dit « Courtil » cadastré f n° 1966 pour une superficie totale de 00ha 01a 62ca.
- Un bien situé 14, rue de Kernabat pour une superficie totale de 00ha 10a 07ca.
- Un bien situé au 32 rue Berthou cadastré 038a n° 779-781 pour une superficie totale de 00ha 28a 42ca.

Conseil municipal du 6 septembre 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIÈRE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Yves LARRIVEN, Alain TRÉPARD, Géraldine LE LAY, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST

Absents représentés : Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Olivier BOISSIÈRE, Jérôme PERAIS donne pouvoir à Jean-Michel LE PILLOUER, Isabelle GOURIOU donne pouvoir à Alain TRÉPARD, Patrick SOLO donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Aline LE ROY donne pouvoir à Rozenn JOUAN, Ginette LE CREURER donne pouvoir à Géraldine LE LAY, Jacques MORO donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME

Absente excusée : Isabelle LE CHANU

Absents : Véronique COSSON, Christophe CLAVIEN, Xavier HOCHET

Secrétaire de Séance : Sylvie MEVEL-RAULT

GENS DU VOYAGE – CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'ACCUEIL

Il arrive que des groupes de gens du voyage s'installent sur des terrains non agréés sans que cela nécessite l'intervention des forces de l'ordre car ne provoquant pas de troubles à l'ordre public, comme cela a été le cas en juillet dernier au stade Louis-Morice.

Dans ce cas, Leff Armor Communauté propose d'indemniser les communes concernées par l'accueil des gens du voyage, que ce soit sur des terrains agréés ou non, à hauteur de 200 € par semaine d'occupation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'indemnisation des communes pour l'accueil des gens du voyage.

ENGAGEMENT DE PARTENARIAT CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT/DGFIP DES CÔTES D'ARMOR

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, la commune de Châtaudren-Plouagat et la DGFIP proposent de s'engager dans une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers, et à

renforcer leur coopération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec la DGFiP.

FILM PROMOTIONNEL DE LA COMMUNE ET DE SES COMMERCES – SUBVENTION COMMUNALE À L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

À l'initiative de l'Union des commerçants, un film de promotion de la commune et de ses commerces a été réalisé.

L'UCA avait sollicité la commune pour une participation financière à la création de ce film.

La municipalité avait décidé le 10 avril dernier de soutenir le projet à hauteur de 50%, plafonné à 1000 €.

Le montant de la prestation de Kut's média, s'élevant à 1780 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde, à l'unanimité, une subvention d'un montant de 890 €, représentant 50 % de la facture.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE – PROJETS PATRIMONIAUX – AIDES AUX PARTICULIERS

Par délibération du 3 mars 2023, le conseil municipal a adopté la mise en œuvre d'un dispositif de soutien financier par la commune à hauteur de 5 % plafonné à 2 000 € par dossier, avec un plafond annuel de 8 000 €.

Dans ce cadre, deux dossiers ont été déposés par des administrés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde une subvention à Mme MACOMBE d'un montant de 989,45 € pour la remise en état du mur 27 rue Pasteur.

- Accorde une subvention à Mme DECAEN d'un montant de 888,43 € pour le remplacement de fenêtres 2 rue Aribart.

FRAIS DE FOURRIÈRE – PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE

Le 29 juin, Mme Baudoin s'est vu enlever son véhicule place St-Vincent, pour cause de stationnement gênant. À la suite de ce retrait, elle a porté réclamation. Après vérification, la réclamation de Mme Baudoin est justifiée, la commune n'ayant pas respecté le délai légal d'information.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde le remboursement des frais de fourrière de Mme BAUDOUIN Lydie pour un montant de 147,90 €.

AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Considérant la nécessité de créer plusieurs emplois non permanents d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, en raison de nécessité de services au sein des services scolaires – périscolaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de créer neuf postes non permanents pour faire face à un accroissement tem-

poraire d'activité d'agent technique à temps non complet, à raison de respectivement 10/35ème, 17/35ème, 28/35ème, 15/35ème, 12/35ème, 1,5/35ème, 6/35ème, 28/35ème, 26/35ème, de catégorie C au grade d'adjoint technique à compter du 1er septembre 2024.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE PRÉVOYANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer, à compter du 1^{er} octobre 2024, à 15 € (au prorata du temps de travail) la participation employeur versée à chaque agent communal, stagiaire, titulaire ou contractuel adhérent, pour sa protection sociale complémentaire à Territoria Mutuelle, au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale.

(Cette délibération annule et remplace la délibération n°101-07-2024)

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au 13 rue de Kerfedy cadastré B n° 1046 pour une superficie totale de 00ha 13a 50ca.
- Un bien situé Côte des Epinettes cadastré C n° 2326-1505 pour une superficie totale de 00ha 07a 94ca.

- Un bien situé au 2, rue Pasteur cadastré 038A n° 96-1016-1018 pour une superficie totale de 00ha 02a 39ca.
- Un bien situé au 22, La Grand Rue cadastré B n° 2371-2374-2376 pour une superficie totale de 00ha 01a 27ca.
- Un bien situé rue de la Mi-Route cadastré B n°2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406 pour une superficie totale de 00ha 57a 70ca.
- Un bien situé rue de la Mi-Route cadastré B n°2392 pour une superficie totale de 00ha 2a 59ca.
- Un bien situé rue de la Mi-Route cadastré B n°2407 pour une superficie totale de 00ha 4a 63ca.

DÉNOMINATION DE RUES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer les nouvelles voies suivantes :

- Deuxième tranche du lotissement Theffo : rue des Fougères, rue des Ajoncs et impasse des Genêts.
- Lotissement d'Hydrío : impasse les jardins d'Angéline.
- Lotissement espace Louis Aragon : rue des Fauvettes.



Conseil Municipal des Jeunes

Après un début d'année animé, le CMJ de la commune devait se réunir avant l'été pour faire le bilan du mandat de nos jeunes élus et finaliser certains projets évoqués au cours du mandat. Malheureusement, les événements politiques du mois de juin ont décalé cette réunion. Nous nous retrouverons donc après la rentrée scolaire pour une réunion qui marquera la fin du mandat.

L'élection du prochain conseil municipal des jeunes aura lieu après les vacances de la Toussaint. Les futur-es jeunes élu-es prendront leur fonction pour une durée de deux ans, jusqu'en octobre 2026.

Les informations et les dates de ces élections seront transmises dans le cahier de liaison des enfants inscrits en CE2, CM1 et CM2 de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat et de l'école privée Sainte-Thérèse.

Dossiers d'urbanisme

du 16 mai 2024 au 16 août 2024

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
M. MORVANT Philippe	Quinquis	Abbatage d'arbres
Mme CHEVE Romy	3, rue du Claudren	Pose de vélux
M. GARANDEL Pascal	10, rue du Docteur Puel	Carport
Mme SANTILLIAN Elise	54, rue de la Gare	Remplacement des menuiseries
Mme DUJARDIN Carol	3, rue des Promenades	Terrasse sur pilotis et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
M. MINIER Paul	23 du Clos Maréchal	Extension maison
Mme BOUHIER Ana	1, Kergolio	Modification ouvertures
M. DAVID-ROUXEL Michel	1 Kermiquel	Extension maison
M. JOUAN Jean-François	1 Kerny	Pergola
M. SIMON Xavier	1 bis rue de Kerbouillen	Véranda
SCI LE PROVOST GAUTIER	4, Place de la République	Modification ouvertures
M. LE GUEVEL Rose Marie	8, rue Maxime Maufra	Changement portail de garage
Mme DERRIEN Julie	13, rue de Kerfédy	Remplacement des fenêtres
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M. GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrerie	Pose de panneaux solaires sur toiture
M. Mme GUIGNY Sylvain et Aurore	1, Place du 19 mars 1962	Rénovation d'un garage et travaux sur habitation existante
M. MINIER David	23, rue du Clos Maréchal	Abri de jardin
M. RAFFENDY Pierre	10, rue de la Sucrerie	Extension d'une maison d'habitation
Mme CHARLES Noelle	Kerhamon	Coupes haies d'arbres
Mme JOSSE Jacqueline	3, rue Berthou	Remplacement des Volets
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	Rue des écoles	Réhabilitation vestiaires du Gymnase
M. LEBLANC Olivier	39, rue Pasteur	Changement de destination d'un local commercial en logement
M. COUPPE Hugo	2, rue du Général leclerc	Remplacement de menuiseries
Mme LE ROUX Anne	25, Résidence des Peupliers	Pergola
M. APERT Mathieu	2, Christ	Clôture
PPO	5, Côte aux Goupils	Pose de panneaux solaires sur toiture
ECO HABITAT ENERGIE	32, Kerny	Pose de panneaux solaires sur toiture
HERPE Fabienne	1, rue de la Gare	Remplacement de volets
SCI 14 JDT	Le Ros-Kertedevant	Changement de destination d'un local artisanal en commerce
M. VITEL Sébastien	44, Kermorvan	Abri de jardin, clôture et portail
ÉNERGIE HABITAT 22	5, Côte aux Goupils	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme JOUAN Sylvie	8, rue de la Grande Villeneuve	Transformation d'un garage en buanderie
Mme DROMAGUET Catherine	10, rue des Merisiers	Carport
Mme LOURENCO	28, Kerny	Studio de jardin
M. BLANCHARD Stéphane	32, Résidence de Mississippi	Isolation thermique par l'extérieur
ÉCO HABITAT ÉNERGIE	3, rue du Lingoyet	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme RABASTE Anaëlle	22 La Grand Rue	Modification des ouvertures
SCI 14 JDT	Le Ros-Kertedevant	Création d'un parking
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
M. GUEVENOU Eugène	26, Bel Air	Construction d'une maison d'habitation
M. NICOL Yann	Lotissement "Le Pré de l'Etang"	Construction d'une maison d'habitation
AD IMMO	Pouloupry	Réalisation d'un bâtiment de stockage et bureaux
IMMALDI & Cie	Rue de Kerbouillen	Construction d'un magasin ALDI
EARL CHAMBRIN	Kerio	Hangar de stockage
Mme LE GUENNIU Aude	Le Bourg	Extension cabinet médical
M. LE VARRAT Jean-François	33, Place de la République	Reconstruction d'un immeuble après sinistre
M. CREZE Mehdi	7, rue de Saint-Brieuc	Construction d'un carport, bureau, abri ouvert, démolition hangar
M. RABET Leny	10, Kerbouillen	Construction d'une maison d'habitation
M. LE MEHAUTÉ Julien et Marion	49b, rue de la Gare	Construction d'une maison d'habitation
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
SCI CLEVIN	1, rue des Moissons	Extension d'un bâtiment artisanal
M. LE BASQUE Alexandre	Christ	Construction d'une maison d'habitation

État civil

NAISSANCES

Marin Hamon
Jasmin Bernard
Lou Carré Lohyac
Capucine Busière
Loïz Le Dû
Maé Delon
Edouard Brassart

MARIAGES

Lola Montier
et Alexandre Bethgnies
Justine Abgral et Anthony Boivin
Andgélina Valet
et Yohann Le Normand
Marie-Thérèse Pédron
et Xavier Simon
Elody Gioux et Noël Barou
Christelle Michel et Loïc Brélivet

DÉCÈS

Augustine Berthelo née Le Blanc
Monique Masson née Poulicet
Michelle Degearier née Floch
Yvonne Méléard née Le Coq
Michelle Bouvier née Le Nouvel
Francis Le Béhec
Aristide Urvoy
Dominique Tardivel née Le Juge
Michel Levilly
Alain Tardivel
Simone Le Breton née Tanguy
Jacques Riou

Point conseil budget

L'UDAF 22 organise des permanences pour vous conseiller sur votre budget, que vous deviez faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, demander l'étalement de vos dettes ou améliorer la gestion de votre budget.

Tous les 1^{ers} mardis
de 9h à 12h30 à Plouagat

Les 2^e et 4^e mercredis
de 9h à 12h30 à Châtelaudren

Sur RDV au 02 96 33 40 76
ou mail à pcb@udaf.fr

PRÉVENTION



Des aides financières pour la rénovation de votre logement

De nombreuses aides financières existent pour les travaux de rénovation de votre logement. Pour les connaître, l'espace France Rénov' de Leff Armor Communauté se tient à votre disposition.

Leff Armor Communauté a missionné l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc pour animer son espace conseil France Rénov'.

Le contexte des aides change fréquemment, posez vos questions avant d'entamer vos travaux. L'espace France Rénov' de Leff Armor Communauté vous permet :

- d'éviter de perdre du temps en cherchant seul à vous y retrouver
- de vous conforter dans vos choix techniques

- de bénéficier de l'ensemble des aides financières possibles
- d'être guidé par des conseillers techniques neutres et indépendants

VOUS AVEZ ÉTÉ DÉMARCHÉ ?

Les conseillers France Rénov' peuvent vous aider à détecter d'éventuelles propositions commerciales malhonnêtes. En cas de doute, n'hésitez pas à les contacter.

PLUS D'INFOS

Contactez un conseiller au 02 96 52 15 70

ou via le formulaire de contact disponible sur www.alec-saint-brieuc.org

Siège de l'ALEC, sur rendez-vous, 5 rue du 71^e Régiment d'infanterie 22000 Saint-Brieuc

Tous les lundis de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Des permanences ont lieu sur rendez-vous à Châtelaudren-Plouagat et Lanvollon.

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le mercredi de
13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30
à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles

Tél : 02 96 74 10 17

Du lundi au samedi sauf le vendredi
de 8h à 12h - Du lundi au vendredi
sauf le mardi de 15h à 18h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30
à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



VIE CULTURELLE

La saison 2024/2025 au Petit Écho de la Mode

Vendredi 27 septembre, toute l'équipe du Petit Écho de la Mode invite la population à la présentation de la saison culturelle 2024/2025. Une soirée conviviale gratuite et ouverte à toutes et à tous.

Cette nouvelle saison est organisée autour d'une programmation variée pour toutes et tous, avec pas moins de 23 spectacles et 6 événements, dont la 3^e édition du festival Leff Danse. Une offre riche qui sera présentée lors de la soirée d'ouverture. Cette dernière est également l'occasion de découvrir la 1^{re} du film de Cécile Borne, Thierry Salvart et Éric Thomas, réalisé lors d'une résidence à l'EPIDE de Lanrodec en lien avec l'exposition « Les indigènes du 7^e continent ».

J'AI 10 ANS, J'AI 100 ANS

C'est une année particulière qui attend le Petit Écho de la Mode. Le lieu fêtera en 2025 un double anniversaire : les 10

ans du pôle culturel et les 100 ans de l'ouverture de l'imprimerie. À cette occasion, le service culturel de Leff Armor Communauté mettra en lumière les différentes vies du lieu de son ouverture à aujourd'hui. Six artistes ont d'ors et déjà été invitées à poser un regard sur le Petit Écho, à créer des œuvres plastiques, littéraires, théâtrales et documentaires, avant de les présenter entre juillet et décembre 2025 avec « J'ai 10 ans, j'ai 100 ans ».

UNE ŒUVRE PARTICIPATIVE

Dans le cadre de ce projet, la plasticienne Stéphanie Pommeret est à la recherche de robes (des années 30 à 80), de mouchoirs, vieux draps et nappes

brodées, napperons en dentelle, canevassés, ouvrages de dames et de vieux cintres en bois. Il est important que les objets soient déposés sous forme de dons, car ils serviront à l'installation de l'artiste et ne pourront pas être récupérés par la suite. Les dons sont à déposer directement à l'accueil du Petit Écho de la Mode auprès de Vanessa Rault.

PLUS D'INFO

Le programme est disponible sur www.petit-echo-mode.fr

Soirée de présentation vendredi 27 septembre - 19h

Gratuit sur réservation

02 96 79 26 40

Appel à participation

Les archives du Petit Écho de la Mode vont enrichir la bibliothèque numérique

Gallica en partenariat avec la **Bibliothèque Nationale de France**.

Vous souhaitez participer à un travail collectif et citoyen en contribuant à la sauvegarde des archives du Petit Écho de la Mode et des Editions de Monstouris ? Rejoignez l'équipe en contactant Vanessa Rault via vanessa.rault@leffarmor.fr

{ BnF Gallica



Agenda Culturel

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

Visites guidées gratuites de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre et du Petit Écho de la Mode

MERCREDI 16 OCTOBRE

Atelier créatif de Claudie
Médiathèque Parenthèse
Gratuit sur inscription de 10h à 12h

Médiathèque Parenthèse

JUSQU'AU 5 OCTOBRE

Deux siècles de pompiers à Châtelaudren
par l'association Mémoire du Châtel

DU 11 OCTOBRE AU 2 NOV.

Exposition autour du métal
Collectif d'artistes de l'atelier de ferronnerie d'art de Cavan

DU 8 AU 30 NOVEMBRE

Exposition collective d'artistes locaux

Petit Écho de la Mode

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Présentation de saison
à 19h

VENDREDI 4 OCTOBRE

Soyez Heureux (chanson)
à 20h30

MERCREDI 30 OCTOBRE

Portrait de famille
à 15 h (spectacle musical)

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Le livre de la jungle
à 20h30 (spectacle musical)

SAMEDI 23 NOVEMBRE

L'asymétrie des baratins
à 18h30 (conférence spectacle)

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Table ronde : sommes-nous devenus des Homoplasticus ?
à 17h

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Un monde sous vide
à 20h30 (documentaire)

Les coups de cœur de Carole et Claudie

BD ADULTES

Le grand incident, de Zelba

Elles ont décidé de faire grève. Lassées d'être jaugées, moquées, touchées, et de subir la lubricité de certains hommes, les femmes des peintures et sculptures du Louvre ont purement et simplement disparu. À la tête du plus grand musée du monde, c'est la panique...

L'idée directrice de cet album a été nourrie des anecdotes des conservatrices du Louvre : régulièrement, des visiteurs et des visiteuses touchent les fesses des statues, ce qui est un vrai problème car cela détériore le marbre sur le long terme.

Une manière amusante d'aborder des thèmes sociétaux variés mais actuels : l'égalité femmes/hommes, le harcèlement de rue, l'invisibilisation des artistes féminines... Un album follement drôle et léger mais qui fait réfléchir



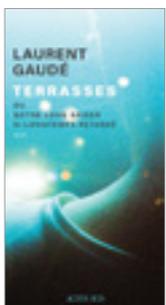
LE GRAND COUP DE CŒUR DE CET ÉTÉ



ALBUM JEUNESSE

Cocou les arbres, de Bailey Bezuidenhout

Un album dans lequel on se demande si les arbres sont heureux de sentir le vent ? Si les arbres souffrent quand on les coupe ? Si ils s'entraident ? Des dessins magnifiques et poétiques, pour aborder le vivant au sens large et insuffler dès tout petit une conscience écologique... Nécessaire !



ROMAN ADULTES

Terrasses ou notre baiser si longtemps retardé, de Laurent Gaudé

Vendredi 13 novembre 2015. Paris. Douceur automnale : ce soir pourrait avoir un air de fête. La soirée va pourtant sombrer dans l'horreur, marquée par des attentats terroristes en plusieurs endroits de la capitale.

Un roman choral, dans lequel l'écrivain nous fait entrer dans la tête de ceux qui ont vécu, directement ou pas, les événements de cette nuit-là. Un roman bouleversant, pudique, à la fois poétique et terriblement évocateur, tout simplement magistral.



ROMAN ADULTES

La symphonie des éclairs, de Zaho de Sagazan

Un album intimiste, et porté tantôt par des mélodies au piano tantôt par une musique électro très accrocheuse.

Une voix désormais reconnaissable entre toutes, des textes autobiographiques mélancoliques et ciselés, ce premier album de l'artiste est déjà un vrai succès !

Les indigènes du 7^{ème} continent

Depuis le 6 juillet, Cécile Borne expose au Petit Écho de la Mode. Depuis des années, l'artiste plasticienne travaille avec ce que la mer nous renvoie de nous-mêmes et pratique une sortie d'archéologie de l'abandon.

"Les indigènes du 7^{ème} continent" propose au visiteur de cheminer à la rencontre d'une civilisation imaginaire provenant d'une contrée plastique, miroir de notre surconsommation. Une exposition qui nous invite à nous questionner sur notre mode de vie et à nous sensibiliser davantage au monde qui nous entoure.

À (re)découvrir jusqu'au 30 novembre 2024.

VENEZ DÉCOUVRIR LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE DES CENTRALITÉS !

*Équipements, habitat, mobilités, espaces publics, rencontres etc :
Quelles pistes d'aménagement pour notre ville ?*



RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 21 NOVEMBRE À 18H00

**À LA SALLE COMMUNALE
DE PLOUAGAT**

Venez découvrir

et réagir durant

la présentation des conclusions

de l'étude menée par le bureau d'étude

*L'occasion de découvrir également le travail mené par les écoliers autour de l'appel à idées
« Imagine ta petite ville de demain ».*